



Vue depuis l'impasse du Moutier. Il s'agit du corps de bâtiment dévolu à l'internat (à l'origine, remplacé par les "salles de techniques professionnelles"), et à la cuisine et au réfectoire au rez-de-chaussée.

IVR84_20226304440NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation